ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Vins

Question écrite n° 37457

Texte de la question

M Georges Bollengier-Stragier attire l'attention de M le ministre de l'agriculture sur le probleme pose par une eventuelle modification europeenne sur l'enrichissement de la vendange. En effet, la commission europeenne propose de supprimer l'aide octroyee aux mouts concentres et d'interdire la chaptalisation des 1989. Cependant, la chaptalisation presente de nombreux avantages : methode sure, maitrise qui ne denature pas le vin. Il lui demande quelle est sa position sur ce probleme et quelles sont les dispositions dont pourraient beneficier les vignerons francais.

Données clés

Auteur : M. Bollengier-Stragier Georges
Circonscription : - UDF
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 37457
Rubrique : Vin et viticulture
Ministère interrogé : agriculture
Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 7 mars 1988, page 939